

SESSION 2010

---

**AGREGATION  
CONCOURS EXTERNE**

Section : PHILOSOPHIE

**ÉPREUVE D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE :  
COMMENTAIRE DE TEXTE**

Durée : 6 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

[429 a 10] Pour cette partie de l'âme par laquelle l'âme connaît et pense, qu'elle soit séparée ou encore que, sans être séparée selon l'étendue, elle le soit selon la notion, il convient d'examiner quel est son caractère distinctif, et comment se fait l'intellection.

Si donc l'intellection est analogue à la sensation, elle doit être ou une sorte de passion sous l'action de l'intelligible, ou quelque autre chose de ce genre. [15] Il faut donc que <cette partie> soit impassible, mais capable de recevoir la forme, et qu'elle soit en puissance telle que la forme, sans être cette forme même ; et que l'intelligence se comporte à l'égard des intelligibles comme le sens à l'égard des sensibles. Aussi est-il nécessaire, puisqu'elle pense toutes choses, qu'elle soit « sans mélange », comme dit Anaxagore, de manière à « dominer », c'est-à-dire de manière à connaître ; en effet, [20] ce qui manifeste <sa forme propre> à côté d'une autre empêche cette <forme> étrangère <d'apparaître> et s'interpose. C'est pourquoi <cette partie> ne peut être dotée d'aucune nature sinon celle-ci : être en puissance.

Cela donc qu'on appelle intelligence de l'âme (j'appelle intelligence ce par quoi l'âme pense et croit) n'est en acte, avant de penser, aucun des êtres. Pour cette raison, il n'est pas non plus raisonnable [25] d'admettre qu'elle est mêlée au corps ; car alors elle acquerrait telle qualité, deviendrait chaude ou froide, ou même serait un certain organe, comme un organe sensoriel : mais en fait elle n'est rien de tel. Et ainsi ils ont bien raison, ceux qui disent que l'âme est le lieu des formes, sauf que ce n'est pas l'âme tout entière <qui est telle>, mais l'âme intellectuelle, et que les formes n'y sont pas en entéléchie, mais en puissance.

En outre, que l'impassibilité [30] du sens et celle de la faculté intellectuelle ne soient pas semblables, cela est clair dès lors qu'on considère les organes sensoriels et la sensation. Car sous l'effet [429 b] d'un sensible trop fort, le sens est rendu incapable de sentir, par exemple, à la suite de grands bruits, de percevoir le bruit ; comme, sous l'effet de couleurs ou d'odeurs violentes, il ne peut plus voir ni sentir les odeurs. Mais l'intelligence, lorsqu'elle a eu l'intellection d'un objet fort intelligible, n'a pas une moindre intellection des objets inférieurs, mais au contraire une meilleure. Le sens, en effet, [5] ne va pas sans le corps, alors que l'intelligence en est séparée. Et une fois qu'elle est devenue chacun de ses objets à la manière dont on le dit du savant qui est tel en acte (ce qui se produit lorsqu'elle peut d'elle-même passer à l'acte), même alors elle est en puissance d'une certaine façon, mais non pas de la même façon qu'avant d'avoir appris et d'avoir trouvé ; et alors, d'autre part, elle est capable de se penser elle-même.

Aristote, *De l'Âme*, III, 4, 429 a 10 – b 9.